

Histoire des arts
L'épreuve orale du diplôme national du brevet en classe de 3^e
Session 2016

Les élèves de 3^e présentent en fin d'année scolaire, dans le cadre des épreuves du diplôme national du brevet, **une épreuve orale en histoire des arts.**

Cette épreuve est présentée devant un jury, composé de deux professeurs. Les élèves passent par **groupes de deux, exceptionnellement trois**, groupes qui ont été constitués pendant l'année scolaire **au sein de la même classe**. Ils sont interrogés sur l'une des œuvres étudiées au cours de l'année de troisième. Dans un premier temps, les élèves sont invités à présenter **un exposé oral de l'œuvre** sur laquelle ils sont interrogés. Chaque candidat dispose d'environ **cinq minutes** chacun pour s'exprimer. Cet exposé est suivi d'un **entretien avec le jury d'une dizaine de minutes.**

Le jury évalue la prestation orale de chaque élève selon la grille d'évaluation définie dans l'établissement. L'évaluation donne lieu à une note sur 20 affectée d'un coefficient 2. Ces points sont pris en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet.

Thème choisi : Arts, Etats et pouvoirs

Le sujet qui a été retenu cette année est :

« Sous contrôle ».

La problématique commune à l'ensemble des œuvres étudiées est la suivante :
Jusqu'où l'homme est-il prêt à aller pour contrôler les corps, les esprits et son environnement.

Les œuvres qui seront étudiées cette année sont :

1. Une peinture du mur de Berlin : le baiser de l'amitié entre Brejnev et Honecker ;
2. Le culte du corps dans les régimes totalitaires à travers des affiches de propagande ;
3. Une chanson de l'album *The Wall* des Pink Floyd, *Another brick in the wall* ;
4. Une bande dessinée, *Persépolis* de Marjane Strapi ;
5. Un film, *Bienvenue à Gattaca*, d'Andrew Niccol.